

**Délibération du Conseil Municipal  
de la Commune de CADENET**

Mis en ligne le 29/09/2022

**N° 58 / 2022**

**Session du 26 septembre 2022**

L'an DEUX MIL VINGT DEUX ET LE 26 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 20 septembre 2022

**Présents :** BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL, RAOUX-JACQUEME, BOISGARD, BOY-COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, VOREUX, LACOSTE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK

**Absents : XX**

**Absents excusés :** MANGANARO, BERGE, MARTIN

**Procurations :**

Mme BERGE  
M. MANGANARO  
M. MARTIN

a donné procuration à Mme LAVOREL  
a donné procuration à M. LORIEDO  
a donné procuration à Mme RAOUX

-----  
**MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal fixe les commissions et désigne les conseillers devant siéger dans chacune d'elles.

Les commissions municipales sont des organes d'instructions chargés de l'étude et de l'élaboration des dossiers soumis au Conseil Municipal.

**Vu** la délibération n° 84/2021 en date du 6 décembre 2021 modifiant la composition des commissions municipales,

**Considérant** que Madame Emilie BASTIE, conseillère municipal et membre de certaines commissions, a démissionné de sa fonction de conseillère municipale déléguée à la communication mais conserve son mandat d'élue,

**Considérant** la nomination de Madame Valérie GRANGE à la délégation Communication en remplacement de Madame Emilie BASTIE,

**Considérant** la nécessité de modifier la composition des commissions municipales (délibération n° 84/2021 en date du 6 décembre 2021).



Il est rappelé que le Maire est Président de droit des commissions municipales et que le vice-président de commission, lorsque le maire est absent ou empêché, convoque et préside les séances (article L 2121-22 CGCT).

Monsieur le Maire rappelle que les commissions ont été constituées en permettant une représentation proportionnelle de la minorité élue.

Il convient donc de procéder à la modification de la composition des commissions municipales suivantes :

**Président de droit de toutes les Commissions : Jean Marc BRABANT**

**Commission Communication : 7 membres**

Liste majoritaire – 5 membres : Valérie GRANGE, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUEME, Florent MARTIN

Liste minoritaire – 2 membres : Christophe LACOSTE, Sabine DEBIT

Les commissions suivantes restent inchangées :

**Commission Finances: 8 membres**

Liste majoritaire – 6 membres : Pierre LORIEDO, Marc DUVAL, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie BOISGARD – Nicole BOY-COURROUX, Valérie GRANGE

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Bruno VOREUX

**Commission Education – Enfance – Démocratie Participative : 8 membres**

Liste majoritaire – 6 membres : Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie GRANGE, Delphine LAVOREL, Emilie BASTIE, Valérie BOISGARD, Florent MARTIN

Liste minoritaire – 2 membres : Christophe LACOSTE, Sabine DEBIT

**Commission Vie Associative - Festivités : 9 membres**

Liste majoritaire – 7 membres : Nicole BOY-COURROUX, Marc JAUBERT, Valérie GRANGE, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Stéphane SCHOFFIT, Delphine LAVOREL

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Christophe LACOSTE

**Commission Culture – Patrimoine : 8 membres**

Liste majoritaire – 6 membres : Valérie BOISGARD, Monique LEROY, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Delphine LAVOREL, Marc JAUBERT,

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Bruno VOREUX

**Mis en ligne le 29/09/2022**

**Commission Urbanisme – Cimetière : 7 membres**

Liste majoritaire – 5 membres : Marcello MANGANARO, Françoise RAOUX-JACQUEME, Stéphane SCHOFFIT, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Bruno VOREUX

**Commission Travaux – Voirie – Bâtiments : 7 membres**

Liste majoritaire – 5 membres : Pierre LORIEDO, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU, Nicole BOY-COURROUX, Elie JAUMARY

Liste minoritaire – 2 membres : Bruno VOREUX, Isabelle SEVE

**Commission Vie économique – Tourisme / Environnement : 8 membres**

Liste majoritaire – 6 membres : Marc DUVAL, Fabrice RIPERT, Stéphane SCHOFFIT, Emilie BASTIE, Annie BERGE, Elie JAUMARY

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Sabine DEBIT

**Commission Actions Sociales - Solidarité : 8 membres**

Liste majoritaire – 6 membres : Françoise RAOUX-JACQUEME, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Annie BERGE, Valérie BOISGARD, Serge ALBERTINI, Marc DUVAL

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Isabelle SEVE

**Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Acte les modifications apportées aux commissions municipales telles que mentionnées ci-dessus.

Le Maire  
Jean-Marc BRABANT

